

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
Brevet de Technicien Supérieur spécialité Agronomie et Cultures Durables

Module : M6. Organisation de l'activité de production

Préambule

Les documents d'accompagnement ont pour vocation d'aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement décrit dans le référentiel de diplôme en leur proposant des exemples de situations d'apprentissage permettant de développer les capacités visées. Ils ne sont pas prescriptifs et ne constituent pas un plan de cours. Ils sont structurés en items recensant les savoirs mobilisés assortis de recommandations pédagogiques.

L'enseignant a toute liberté de construire son enseignement et sa stratégie pédagogique à partir de situations d'apprentissage différentes de celles présentées dans les documents d'accompagnement.

Il a aussi la liberté de combiner au sein d'une même situation d'apprentissage la préparation à l'acquisition d'une ou de plusieurs capacités.

Les compétences informatiques et numériques telles que définies par le cadre de référence des compétences numériques issues du DIGCOMP de l'Union Européenne sont mobilisables dans chacune des capacités intermédiaires de ce bloc.

Quels que soient les scénarios pédagogiques élaborés, l'objectif est l'acquisition des capacités présentées dans le référentiel de diplôme, qui nécessite de ne jamais perdre de vue l'esprit et les principes de l'évaluation capacitaire.

Rappel des capacités visées

Capacité 6 correspondant au bloc de compétence B6 : Organiser l'activité de production

C6.1. Organiser la combinaison des facteurs de production

C6.2. Optimiser la politique d'achat et de vente

C6.3. Assurer la qualité de l'activité de production

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement répond au champ de compétences Organisation du travail dont la finalité est « Améliorer l'efficacité du travail pour atteindre les objectifs fixés, en accord avec les valeurs et la stratégie de l'entreprise ». La fiche de compétences correspondante peut utilement être consultée. Ce module est centré sur l'organisation de l'activité de production dans le respect des règles de management éthique et de la réglementation ou de la démarche Qualité Sécurité Environnement (QSE) de la structure dans laquelle le futur technicien sera susceptible d'intervenir.

Pour la diversité des emplois visés par le diplôme : chef de culture second d'exploitation ou responsable d'entreprise agricole, technicien d'expérimentation, chef de silo, responsable d'approvisionnement, technicien conseiller, il vise à former l'apprenant à des méthodes :

- de planification et régulation du travail, d'encadrement et animation d'un collectif de travail ;
- de sécurisation des approvisionnements nécessaires à l'activité ;
- d'optimisation du stockage et du conditionnement des produits agricoles en vue de leur vente ;
- de mise en œuvre d'une démarche qualité.

Précisions sur les activités supports potentielles

L'enseignement de ce module valorise les expériences professionnelles des apprenants. Des interventions de professionnels (MSA, inspecteurs du travail, agriculteurs en circuits courts, techniciens commerciaux ...), la réalisation de chantiers réels ou simulés, des activités pluridisciplinaires intra et inter-modulaires reposant sur des visites d'entreprises agricoles, d'entreprises de travaux agricoles, de coopératives, d'unités de stockage... participent à la construction de cet enseignement ancré sur des situations concrètes.

Ce module est potentiellement concerné par des activités pluridisciplinaires relevant des thématiques suivantes :

- Approche croisée des enjeux de questions de société,
- Conduite de projets,
- Communication professionnelle, posture,
- Organisation de l'activité de production, prise en compte du risque, mobilisation d'outils et services numériques,
- Agriculture connectée ; outils et services numériques dans l'expérimentation,
- Diagnostics de performance et de durabilité et reconception à différentes échelles,
- Filières, marchés, régulation,
- Changement, innovation en productions végétales.

Capacité 6.1 : Organiser la combinaison des facteurs de production

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C6.1. Organiser la combinaison des facteurs de production	<ul style="list-style-type: none">- Choix des stratégies d'intervention- Coordination du travail	<ul style="list-style-type: none">Management du travail en contexte professionnelGestion des achats d'approvisionnement et des stocksGestion des ventes	<ul style="list-style-type: none">Sciences économiques, sociales et de gestionSciences et techniques des équipementsSTA/Productions végétales

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant, en situation professionnelle de responsabilité de production, de stockage, de conditionnement ou d'accompagnement technique :

- établit une stratégie d'intervention pour les travaux dont il a la responsabilité en combinant les facteurs de production dont il peut disposer et en prenant en compte la dimension économique et financière ;
- planifie, organise et régule le travail en opérant des ajustements ou des modifications liés à des aléas ou à des fluctuations d'activités ;
- coordonne et anime une équipe de travail et encadre, le cas échéant, l'accompagnement au changement technique.

Cela nécessite d'être capable d'appréhender le cadre réglementaire du travail quelle que soit la situation professionnelle.

Précisions sur les attendus de la formation

L'enseignement vise à montrer l'importance de l'élaboration d'une stratégie d'intervention en amont de la réalisation des travaux en prenant en compte les éléments de management du travail et la situation économique et financière de la structure support et en incluant la prévision autant que possible, des aléas.

La progression pédagogique conduisant à la capacité C6.1 peut être construite à partir de la formulation de problématiques rencontrées par les apprenants lors des périodes de formation professionnelle ou au cours de visites ou de chantiers vécus ou observés, qui permettent d'appréhender de manière opérationnelle et concrète l'organisation de la combinaison des facteurs de production. En fonction du contexte local, peuvent être choisies par l'équipe pédagogique, plusieurs problématiques se posant en entreprise agricole, silo... Lorsqu'elles se posent véritablement dans des entreprises partenaires (visitées en pluridisciplinarité par exemple), elles peuvent être étudiées puis discutées avec les acteurs concernés.

L'étude de problématiques permet de mettre les apprenants en action dans des situations d'apprentissage proches de situations professionnelles. La/les réponse(s) apportée(s) à une problématique mobilise(nt) des savoirs et savoir-faire reliés à plusieurs champs disciplinaires développés dans l'ensemble des modules professionnels. En particulier, l'étude de problématiques

repose sur un lien étroit entre la conduite de l'enseignement de SESG, de STE, STA/Productions végétales.

Les problématiques étudiées peuvent amener à croiser les savoirs liés aux modules M6 et M4.

Quelques exemples de problématiques à contextualiser :

- Organiser le chantier de moisson en période de canicule pour éviter le risque d'incendie au champ
- Limiter l'impact de la hausse du coût de l'énergie sur le coût de production du blé
- Limiter l'impact de la hausse du coût de l'engrais azoté sur le coût de production du blé
- Optimiser la gestion des espaces du silo en période de récolte
- Choisir une date et réussir son semis en ayant le choix entre le réaliser soi-même ou faire appel à une ETA
- ...

Elaboration d'une stratégie d'intervention

Mobilisation d'outils de gestion de l'entreprise

On n'attend pas du diplômé qu'il développe une analyse approfondie des documents de gestion de l'entreprise. Pour autant, il doit connaître leur existence et être capable de porter un avis sur la santé économique et financière de l'entreprise et d'identifier quelques points forts et points faibles ou points de vigilance à échéance différée à prendre en compte ou pas dans le cadre des choix et des décisions d'intervention ou de non intervention.

Ainsi, on initie l'apprenant à l'analyse économique et financière à court et moyen terme à partir de documents de gestion réels ou construits. L'enseignement vise à outiller l'apprenant à l'analyse des soldes intermédiaires de gestion tels que production, marge commerciale, valeur ajoutée et EBE ; à l'analyse de quelques indicateurs financiers tels que les taux d'endettement, le FR (fonds de roulement), le BFR (besoin en fonds de roulement), la TN (trésorerie nette), la CAF (capacité d'autofinancement). Les apprenants sont sensibilisés aux fluctuations de trésorerie sur un exercice comptable à partir d'exemples.

La maîtrise du calcul de ces différents indicateurs n'est pas attendue. Leur analyse est conduite dans une visée opérationnelle ayant pour objectif de prendre des décisions d'actions appropriées à la situation économique et financière de l'entreprise.

A partir d'exemples contextualisés réels ou construits, on choisit différentes possibilités d'actions ou de stratégies et on évalue leurs conséquences économiques et financières sur quelques indicateurs économiques et financiers de l'entreprise pour orienter la prise de décisions d'actions. L'enseignement montre l'intérêt des outils de gestion d'aide à la décision : budget partiel, matrice de gain, budget de trésorerie. Si la maîtrise des outils de gestion prévisionnelle n'est pas attendue, leur intérêt dans le cadre de prise de décisions doit être travaillée en jouant sur des scénarios variés en termes de menaces et d'opportunités pour montrer que la prise de décision doit intégrer le contexte dans une vision large.

L'enseignement s'appuie autant que possible sur des exemples concrets contextualisés. Il vise à la progressivité des apprentissages en tenant compte de l'origine scolaire des apprenants. Ainsi il peut être utile de restreindre, pour un temps, le champ de l'étude à l'analyse des conséquences du choix d'une action isolée sur la santé économique et financière de l'entreprise, avant d'étudier les conséquences d'une stratégie d'intervention caractérisée par un ensemble d'actions.

Réglementation du travail en relation avec les situations professionnelles du futur technicien

On n'attend pas du futur diplômé qu'il maîtrise la réglementation du travail et toutes les techniques d'animation d'un collectif de travail. Pour autant, il doit connaître l'existence de la réglementation du travail et être capable de s'approprier le contenu des documents qui la régissent (code du travail, conventions collectives...) pour agir en qualité de professionnel d'encadrement éclairé. Il doit être conscient des enjeux liés à la réglementation du travail et aux risques liés au non-respect de cette réglementation : risques sur la santé humaine, responsabilité civile et pénale des personnels d'encadrement...

L'enseignement ne vise pas à former des spécialistes du droit du travail mais des techniciens capables de mettre en œuvre un encadrement d'équipes de travail tenant compte des droits et devoirs des personnes dont ils coordonnent le travail. En ce sens, il s'agit de faire prendre conscience aux apprenants que le droit du travail constitue une ressource à mobiliser en situation.

En outre, l'enseignement vise à outiller l'apprenant à la veille réglementaire en lien avec les activités et les publics qu'il est susceptible de coordonner.

Le code du travail est abordé en distinguant relations de travail individuelles (mots-clés : droits et libertés, discrimination, égalité hommes-femmes, harcèlement, contrat de travail, règlement intérieur, conseil de Prud'hommes...) et collectives (mots-clés : droit d'expression collective, droit syndical, négociation collective, convention collective, durée du travail, salaire, repos, jours fériés, dispositions particulières jeunes travailleurs, travailleurs étrangers/détachés, en situation de handicap, formation tout au long de la vie...).

Pour aborder les contenus notionnels, l'enseignement s'appuie, autant que possible, sur des exemples professionnels concrets représentatifs de la diversité du champ des activités du futur technicien et valorise l'expérience professionnelle des apprenants. Ces exemples constituent des illustrations des notions ou contribuent à les identifier. Il peut être intéressant d'amener les apprenants à distinguer des invariants (lien de subordination, santé sécurité par exemple), des règles de droit propres au secteur d'activité ou applicables dans une situation particulière.

S'agissant des contrats de travail (mots-clés : CDD, CDI, cas particulier du travail saisonnier, contrat intérimaire, titre emploi-service entreprise...) ou des conventions de stage, l'apprenant doit pouvoir identifier les particularités des contrats pour se familiariser avec leur diversité et leurs particularités et leur impact sur l'organisation du travail des équipes et de l'entreprise.

Il doit être en mesure de comprendre les informations figurant sur une fiche de paye mais il n'est pas attendu qu'il établisse un contrat de travail ou une fiche de paye.

Enjeux de santé et sécurité au travail

S'agissant des enjeux de santé et sécurité au travail (mots-clés : code du travail L4121, prévention/analyse des risques, ergonomie, pénibilité, DUERP, information et prévention des salariés, médecine du travail, droit de retrait...), des exemples de jurisprudence concernant des accidents survenus en structures agricoles (exploitations, ETARF, coopératives...) peuvent être utilement mobilisés. Des interventions de conseillers en prévention de la MSA ou d'inspecteurs du travail en agriculture peuvent participer à la construction de cet enseignement visant à éveiller les futurs techniciens en responsabilité d'équipe de travail aux enjeux de la santé et sécurité au travail : enjeux sur la santé des salariés, enjeux sur l'organisation du travail, responsabilité civile et pénale des personnels d'encadrement.

Animation d'un collectif de travail

Le pilotage d'un collectif de travail inclut une dimension pédagogique et des pratiques relationnelles d'animation qui doivent être appréhendées spécifiquement et tout au long de l'encadrement. Au-delà des compétences techniques individuelles, les performances d'un collectif de travail dépendent d'une composante relationnelle à laquelle il convient de sensibiliser les futurs techniciens. En complément de

notions simples de management d'équipe présentées aux apprenants, des jeux de rôle, des mises en situation pratiques par exemple sur l'exploitation de l'établissement visent à former les apprenants à :

- l'accueil des nouveaux personnels : présentation de l'entreprise et de ses valeurs, préparation des équipes en place à l'accueil de nouveaux ;
- la transmission des consignes : sélection des informations à transmettre, choix du(des) mode(s) de communication adapté(s)... ;
- l'entretien d'un climat relationnel propice au travail : écoute, encouragement, équité de traitement, fédération, rotation des tâches, reconnaissance, partage du succès, motivation, formation, rappel du cadre, partage des résultats et des réussites... ;
- l'optimisation des conditions de travail : ergonomie, adaptation des postes de travail aux situations individuelles particulières, mise à disposition des EPI et sensibilisation à leur utilisation... ;
- la régulation du travail : ajustements de gestes, ajustements de postes, gestion des aptitudes techniques individuelles et du relationnel entre individus... ;
- l'accompagnement des équipes au changement technique...

Raisonnement de la combinaison productive à différentes échelles

Disponibilité des facteurs de production

On entraîne l'apprenant à déterminer la disponibilité dans le temps et dans l'espace des ressources : matériels, équipements et installations (en propriété, en co-propriété, en CUMA, en prestation de service, en prêt...) mobilisables. On montre l'importance, avant d'opérer les choix, d'évaluer les intérêts et limites en termes technico-économiques, d'organisation du travail, de prise de risques... des différentes formes de mise à disposition des matériels, équipements et installations, en fonction du contexte de travail.

On entraîne l'apprenant à prévoir la disponibilité en main d'œuvre (disponible et qualifiée) pour les tâches à réaliser à partir d'un besoin en prenant en compte toutes les possibilités offertes par le contexte local (main-d'œuvre familiale, salariés permanents, temporaires, stagiaires, intérimaires, groupe d'employeurs...).

La mise en commun d'assolement est abordée ici à partir d'exemples concrets : intérêts et limites techniques, environnementaux, sociaux, économiques et financiers.

S'il est pertinent dans le cadre de la progressivité des apprentissages, d'étudier les choix de matériels et installations, de foncier, de main d'œuvre... de manière séparée, il convient aussi d'étudier différentes stratégies combinant plusieurs facteurs de choix.

Coût de chantier

On entraîne l'apprenant à l'estimation du coût de chantier à partir de cas concrets (mots-clés : coût de la main d'œuvre, charges fixes, amortissement, frais financiers, charges variables, temps de travail...).

On ne recherche pas ici la maîtrise de tous les calculs mais bien l'apprentissage d'un raisonnement qui permet de prendre en compte tous les éléments entrant dans le coût de chantier et permettant de l'évaluer. On montre les conséquences de fluctuations des prix des matières premières et de l'énergie sur les coûts de chantier.

Critères de choix de la combinaison des facteurs de production

Il s'agit d'outiller le choix de la combinaison des facteurs de production en fonction de leur disponibilité, du contexte de travail et des objectifs de production du pilote à l'aide de critères techniques, environnementaux, économiques et sociaux en incluant les risques de toute nature associés aux différentes alternatives.

Les apprenants sont mis en situation d'établir et de hiérarchiser des critères de choix pour proposer une ou des combinaisons productives adaptées aux souhaits du pilote et au contexte. La formulation d'une solution et de ses alternatives éventuelles comprend la présentation de ses points forts et de ses points

faibles au regard des critères de choix identifiés ainsi que l'identification des points de vigilance et des risques de toute nature, encourus à différentes échéances.

Opérationnalisation de la stratégie d'intervention

Planification, ordonnancement, enregistrements

L'enseignement vise à mettre les apprenants en situation de :

- combiner des tâches en activité ou chantiers dans le temps et dans l'espace en intégrant le contexte et les objectifs du pilote,
- prévoir l'enchaînement des tâches dans l'espace et dans le temps (ordonnancement),
- identifier les goulets d'étranglement et les points de vigilance associés à la réalisation des tâches mais aussi à leur enchaînement,
- mesurer dans sa stratégie les risques pris, de toute nature (humains, techniques, environnementaux, techniques...)
- prévoir des combinaisons alternatives intégrant des situations prévisibles (notion de scénarios anticipés) et identifier les risques associés.

L'apprenant, partant d'une vision globale des activités à réaliser doit être formé à l'utilisation d'outils numériques de travail collaboratif et d'aide à la planification du travail : carte mentale, diagramme de Gantt, Pomodoro, Mindwiew, tableur, 5M (diagramme Ischikawa), outils de travail collaboratif et de communication, tableur et traitement de texte).

L'apprenant doit être en capacité de créer ou d'utiliser des tableaux de bord sous forme numérique. Il doit être familiarisé à l'analyse et à l'informatisation de problèmes par l'utilisation d'un tableur-grapheur (affichage conditionnels, formules et fonctions avancées, logiques, conditionnelles, recherche, tri, filtre, groupement, tableau croisé dynamique et graphique croisé dynamique, etc.) ; ou d'un outil de gestion de bases de données relationnelles (SGBDR).

Ajustement de la stratégie en fonction des aléas

A partir d'exemples concrets, l'enseignant montre que si les aléas sont bien imprévus, il convient cependant d'agir avec méthode lors de leur survenue en :

- examinant à nouveau les priorités et la stratégie d'intervention en mesurant les conséquences sur les autres activités de l'entreprise le cas échéant ;
- mettant en œuvre une stratégie alternative pouvant reposer sur le recours à un prestataire, la location de matériel... ;
- s'attachant à maintenir la cohésion du collectif de travail concerné directement ou indirectement par cette nécessaire adaptation ;
- portant une attention particulière aux risques sur la santé et sécurité au travail car il est acquis que la prise de risque est souvent plus importante en situation de travail dégradée ;
- examinant la fréquence sur le temps long de survenu des aléas pour évaluer leur récurrence et ainsi prévoir des solutions visant à minimiser l'effet des aléas fréquents (lien au M7 en terme d'adaptation ou de reconception du système) .

Capacité C6.2 : Optimiser la politique d'achat et de vente

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C6.2. Optimiser la politique d'achat et de vente	<ul style="list-style-type: none">- Pilotage de la stratégie d'approvisionnement- Mise en œuvre de la première mise en marché de produits agricoles	<ul style="list-style-type: none">Stratégie d'achat et de venteStockage d'approvisionnements et de produits	<ul style="list-style-type: none">Science économiques, sociales et de gestionSciences et techniques des équipementsSTA/Productions végétales

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant raisonne et met en œuvre la politique d'achat des intrants, de stockage et de vente des produits agricoles en s'adaptant aux caractéristiques et au contexte de l'entreprise et en prenant en compte ses valeurs, finalités et les attentes du pilote.

Précisions sur les attendus de la formation

Comme pour l'enseignement attaché à la capacité C6.1, l'étude de quelques problématiques en lien avec des situations observées ou vécues illustrant le déploiement de politiques d'achats d'intrants ou de services et de ventes de biens ou services agricoles peut être le fil conducteur de cet enseignement transversal aux disciplines SESG, STE et STA/Productions végétales.

Quelques exemples de problématiques à contextualiser :

- Optimiser l'achat d'engrais azoté par un achat groupé
- Optimiser la vente de blé sur telle exploitation spécialisée en grandes cultures/ en polyculture-élevage
- Stocker pour une vente différée ou vendre sur pied sa production
- Acheter des produits phytopharmaceutiques en morte saison ou au fil des besoins
- ...

Stratégie d'achats d'intrants

Modalités d'achats d'intrants

A partir d'exemples et en mobilisant l'expérience professionnelle des apprenants, l'enseignement vise ici à montrer la diversité des modalités d'achats d'intrants et leurs intérêts et limites en fonction des volontés et des aptitudes du pilote et de ses collaborateurs.

A partir d'articles de la presse agricole, l'enseignement montre comment les prix des intrants se forment et comment le marché des intrants est influencé par l'économie mondiale.

Prévision des besoins

L'enseignement vise l'acquisition de méthodes de travail permettant de sécuriser la disponibilité des approvisionnements de la production, de la planification de leur achat à leur réception et à leur stockage éventuel. Sont notamment travaillés et mis en œuvre autant que possible en situation :

- la détermination des besoins d'approvisionnement : qualité et quantité ;

- la planification des achats et le suivi du calendrier des achats ;
- le choix et la préparation de l'espace dans lequel seront stockés les approvisionnements ;
- la passation de commande ;
- le suivi de commande ;
- la réception et le contrôle de conformité ;
- la gestion administrative des documents commerciaux : devis, bon de commande, bon de livraison, bon de réception, facture ;
- les outils de planification et de suivi des achats.

Stratégie de vente de produits ou de services agricoles

A partir d'exemples et en mobilisant l'expérience professionnelle des apprenants, l'enseignement vise à montrer la diversité des modalités de ventes ou de services agricoles et leurs intérêts et limites en fonction des volontés et des aptitudes du pilote et de ses collaborateurs. Le fonctionnement des filières de production et des circuits de distribution des biens et services agricoles est étudié à partir d'exemples choisis pour l'équipe pédagogique pour montrer une diversité induisant des stratégies et des logiques variées, sans toutefois viser l'exhaustivité.

L'enseignement montre comment les prix des produits (biens et services) agricoles se forment et comment le marché est influencé par l'économie mondiale.

Les modes d'intervention des pouvoirs publics en matière de produits agricoles (politique agricole, politique environnementale, politique alimentaire...) et leur fondement sont présentés en lien avec des exemples concrets, dans une approche nationale et européenne. L'enseignement est centré sur les politiques en cours. Quelques éléments historiques permettent de jalonner l'histoire de la PAC et doivent être abordés comme des outils de compréhension du monde agricole d'aujourd'hui via le prisme des politiques publiques.

Sociologie et comportement du consommateur

Les nouvelles habitudes de consommation de produits agricoles, les attentes du consommateur et plus largement du citoyen sont abordées à partir d'études d'articles de presse ou d'expériences personnelles ou professionnelles observées ou vécues par les apprenants. Mots-clés : circuit court, « one health one welfare », consommation responsable...). Ces aspects peuvent être abordés notamment en lien avec l'enseignement des modules M1 et M3.

Politique de vente

La fonction commerciale des entreprises agricoles se développe. L'enseignement vise à sensibiliser les apprenants à la démarche commerciale. A partir de cas concrets issus du secteur professionnel agricole ou de tout autre secteur si nécessaire, l'enseignement illustre ou introduit les notions de :

- étude de marché (public cible, service rendu par le produit...)
- politique de vente de produits (dimensionnement, conditionnement, type de produit bien ou service...)
- politique de prix (prix objectif et coût de production, prix d'appel, prix psychologique, dégressivité du tarif en fonction des quantités ou pas...)
- politique de commercialisation (concurrence, modes de distribution (circuits, collectifs...), lieux de référencement...),
- promotion des produits (à qui ? par quels moyens ? sous quelles conditions ? quand ?...).

Marchés de produits agricoles

A partir d'exemples, de visites et en mobilisant l'expérience professionnelle des apprenants, l'enseignement vise à montrer la diversité des modes de mise en marché des produits agricoles, leurs intérêts et limites et la prise de risques associée. Mots-clés : marché physique, marché à terme...

L'enseignement vise à outiller les choix de mise en marché en prenant en compte les volontés du pilote, le contexte et les risques encourus.

Des témoignages d'agriculteurs peuvent enrichir la réflexion.

Stockage d'approvisionnements et de produits agricoles

Intérêts, limites et enjeux du stockage

Les apprenants sont mis en situation de déterminer intérêts, risques et limites du stockage d'approvisionnements et de produits, à partir de situations concrètes vécues ou observées ou d'articles de la presse agricole.

Sont abordés, à partir d'exemples concrets :

- les conditions techniques et la réglementation du stockage : les grandes lignes et les invariants de la réglementation du stockage sont étudiés ; quelques règles de stockage particulières à certains produits sont montrées. L'enseignement vise à outiller les futurs techniciens à la veille réglementaire en lien avec cet aspect ;
- l'évaluation du coût du stockage : charges fixes, charges variables, déperdition (perte de valeur, altération) ;
- l'évaluation des risques et des conséquences liés au stockage (altération de la qualité, nettoyage, vide sanitaire, autres risques en cas de défaut de la matière stockées (ex : fermentation...)) ;
- la fluctuation des cours et l'incidence du stockage sur la trésorerie.

Gestion des stocks

Ancrés sur des situations concrètes, des outils de gestion de stocks numériques sont présentés en lien avec le module M4. Les apprenants peuvent être mis en situation de les utiliser au cours de séances de pluridisciplinarité.

Capacité C6.3 : Assurer la qualité de l'activité de production

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C6.3. Assurer la qualité de l'activité de production	<ul style="list-style-type: none">- Appropriation du cadre réglementaire et du cadre lié aux démarches volontaires de suivi de qualité- Mise en œuvre de pratiques répondant aux exigences de qualité	<ul style="list-style-type: none">Qualité, sécurité, environnementVeille réglementaire et informationnelleTraçabilité	<ul style="list-style-type: none">Sciences économiques, sociales et de gestionSTA/Productions VégétalesSciences et techniques des équipements

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant, en situation professionnelle de responsabilité de production, de stockage, de conditionnement en vue de la mise sur le marché ou d'accompagnement technique, applique ou fait appliquer et participe à l'évolution des démarches et procédures en lien avec le management de la qualité. Le management de la qualité doit être adapté à la situation professionnelle et peut être lié à des exigences internes et/ou externes à l'entreprise.

La maîtrise de la collecte de données et de l'organisation des données enregistrées est attendue dans cette capacité.

La maîtrise de la mise en place d'une démarche qualité n'est pas attendue.

Précisions sur les attendus de la formation

Les systèmes qualité sont présentés comme des démarches d'amélioration continue et souvent comme des démarches volontaires permettant de répondre aux exigences réglementaires de la production des produits agricoles et alimentaires et aux enjeux du développement durable. Dans le cadre d'une démarche qualité, il faut souligner l'importance du travail et du projet collectif.

Si la mise en place de la démarche qualité relève du pilote de l'organisation, il revient au futur technicien de piloter la mise en œuvre au quotidien de la démarche choisie.

Démarches qualité

Excepté pour les petites entreprises et lorsqu'il est en situation de chef d'entreprise, le BTSA n'est pas à l'initiative de la mise en place de démarches qualité. Toutefois, par ses choix et ses consignes, il met en œuvre au quotidien la démarche choisie. A ce titre, il doit avoir une vision globale de la démarche.

Enjeux de la qualité

A partir d'exemples concrets, l'enseignement s'attache à faire émerger les enjeux de la mise en œuvre ou pas d'une démarche qualité pour une entreprise et de sa certification : enjeux externes (développement de nouveaux marchés, fidélisation des clients, préservation de l'environnement, réponses à des enjeux globaux, communication,...) et enjeux internes (maintien et développement des compétences, maîtrise des coûts de production, bien-être au travail, organisation du travail, explicitation des objectifs et des valeurs portées par l'entreprise...). Mots-clés : qualité (sanitaire, nutritionnelle, organoleptique, technologique...), démarche volontaire, démarche certifiée.

Certifications de la qualité

A partir de cas concrets, et sans viser l'exhaustivité, l'enseignement illustre différents types de démarche de certification de la qualité et en montre :

- les finalités,
- les cibles (processus, produit, entreprise, ...),
- les étapes et les niveaux de certification,
- les exigences,
- les intérêts, les limites pour le secteur des productions agricoles,
- les précautions / conséquences à l'échelle de l'entreprise.

Une approche comparative des démarches de certification permet d'outiller les apprenants afin qu'ils identifient les invariants et les particularités des démarches. L'élaboration d'une carte mentale ou toute autre représentation visuelle peut permettre de mettre en évidence des typologies de démarches.

Mots-clés : cahier des charges, certification de produits, SIQO : labels (IGP, AOP...), certification de conformité, certification sanitaire ; Marque ; Certification de processus de production (ex. : ISO 14001) ; certification entreprise (ISO, HVE...), RSE...

Mise en œuvre d'une démarche de suivi de production

Santé, sécurité, environnement et qualité

L'enseignement vise à former l'apprenant à la maîtrise de la réglementation professionnelle liée à la conduite des productions agricoles et à l'outiller pour conduire une veille réglementaire en lien avec les activités qu'il est susceptible de coordonner.

Il doit être conscient des enjeux liés à la réglementation et aux risques liés au non-respect de cette réglementation.

A partir d'exemples concrets représentatifs de la diversité du champ des activités agricoles, sont notamment travaillés : la gestion des effluents, la gestion des eaux de traitement, le tri des déchets, la conformité des machines, la conformité du local phytosanitaire, les certificats d'obtention végétale, les certificats d'aptitude (CACES, Certificat individuel phytosanitaire...).

D'une manière concrète, en situation professionnelle, l'apprenant met en œuvre des contrôles en lien avec les démarches qualité et peut participer à l'analyse des résultats.

Opérationnalisation d'une démarche de suivi de production : enregistrements et traçabilité

A partir d'un exemple réel de mise en œuvre d'une démarche qualité certifiée ou pas, issu de visites ou de témoignages de professionnels, l'enseignement s'attache à montrer comment se déploie une démarche qualité dans une entreprise.

Si le contexte de l'établissement ne permet pas de s'appuyer sur une entreprise agricole, il est tout à fait possible de prendre appui sur une entreprise d'un autre secteur professionnel pour permettre aux apprenants de se représenter :

- les outils de communication sur la démarche et l'accompagnement des personnels,
- la conception de tableaux d'enregistrement et le choix des indicateurs,
- le suivi des enregistrements,
- l'analyse des données enregistrées,
- la mise en œuvre d'ajustements en cours de processus,
- l'organisation des enregistrements en vue d'un audit.

Il est souhaitable que les futurs techniciens aient manipulé au moins un logiciel de traçabilité au cours de leur formation sur l'exploitation de l'établissement ou sur une exploitation partenaire.